L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Duffour, Boumot & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1881.

VENTES A L'ENCAN.

Par Henry A. O'Connor, au No 100 rue Royale, meubles et autres, etc.

Ventes de maison à Pontchartrain.—A 11 heures aujourd'hui, MM. Henry et O'Connor, vendront aux enchères publiques, rue Esplanade No 100, entre les rues Bourbon et Dauphine, tous les meubles et travaux d'art contenus dans la dite maison.

LA SITUATION.

La facilité avec laquelle vient de s'opérer la transmission de l'autorité d'un président qui meurt à un vice-président qui lui succède, conformément à la loi constitutionnelle des Etats-Unis, prouve une fois de plus qu'il peut y avoir autant de régularité, de stabilité et de permanence sous les institutions républicaines que sous les institutions monarchiques, et qu'il n'y a pas plus sous ces dernières de garanties d'ordre et de paix que sous les premières. Au contraire, on pourrait soutenir qu'il y en a moins, car les successions royales irrégulières sont communes dans l'histoire des gouvernements autocratiquement organisés. Nous pourrions en citer de nombreux exemples, surtout dans les pays les plus servilement soumis à l'autorité d'un seul homme, comme les pays orientaux, où jamais aucune discussion ne s'élève sur la forme du gouvernement.

Ici, aux Etats-Unis, sous les institutions démocratiques, et démocratiques dans toute l'extension du mot, la succession du regretté président Garfield, a eu lieu moins de quatre heures après sa mort, de la manière la plus pacifique, sans causer nulle part la moindre opposition et sans faire naître le moindre doute sur la légalité du procédé qui a été suivi pour réaliser le changement de personne dans le droit à exercer la première autorité du pays. Le président Garfield est mort le 19 septembre, à 10 heures 35 minutes du soir, et le 20 septembre à 2 heures et quart du matin, le général Arthur, qui avait prêté serment entre les mains de trois ou quatre magistrats d'une haute cour de l'Etat de New York où il se trouvait, était reconnu, sanctionné et accepté comme le président légal, comme le président constitutionnel de cette vaste République.

Il n'y a eu aucune solennité dans cette affaire; elle n'avait été précédée d'aucun avis public. On ignorait généralement où était le successeur de M. Garfield. On ne discutait pas la question de savoir si la prestation de serment pouvait avoir lieu autre part que dans la capitale fédérale, ou autre part qu'à Pendroit même où le Président avait rendu le dernier soupir; on ne disputait pas même sur la question de savoir si la cérémonie devait se faire en présence de témoins autres que les magistrats appelés pour recevoir le serment; on n'a pas discuté non plus sur les qualités des témoins et de fait il n'y en a eu que trois, le commissaire French, Dan'l G. Rollins et le fils du général Arthur, le réspiendaire; c'était presqu'une cérémonie de famille, mais il y avait la solennité de la loi, de la loi constitutionnelle, qui doit prévaloir à toute heure et en toute occasion, et cette loi respectée, bien qu'appliquée à une heure réputée indue et dans une chambre de maison particulière, a suffi pour faire du Vice-Président le Président d'une nation de 50 millions d'hommes.

En cette occasion, on a pu dire aussi bien qu'on le disait sous la loi salique de France, qui excluait les filles du trône, "le Roi est mort, vive le Roi!" seulement on a substitué le mot de président au mot de roi. Voilà toute la différence. Ainsi la République ne reste jamais sans chef.

La loi fait mieux que cela, elle désigne d'avance le chef que la nation aura en cas d'accident d'incapacité ou de mort, arrivé au premier, et ce chef qui doit succéder est celui qui a été distingué et choisi par la majorité des suffrages libres du pays. Nous avons donc pour président aujourd'hui un homme que le pays a élevé spontanément sur le pavois, et sur l'autorité duquel nulle discussion n'est possible. Cette succession constitutionnelle, régulière et pacifique, est un fait d'une puissance énorme, de nature à rassurer tous les intérêts, et nous voyons, en réalité, que les intérêts ne sont pas plus troublés actuellement qu'ils ne l'étaient pendant la longue incertitude de la situation sous les jours de souffrance du président Garfield.

Il serait donc puéril, à notre avis, de s'inquiéter de la politique de l'autorité nouvelle; cette politique ne peut être que la continuation de celle qui l'a précédée. Le général Arthur est un homme de sens, d'après tous les renseignements qui nous arrivent, et à défaut de ces rassignements encourageants, nous aurions encore le certitude d'estime et de hautes considérations, qui, suivant des dépêches non contredites, a été donné par le général Hancock sur le caractère du nouveau président ainsi que sur son intelligence. Le général Hancock ne parle pas au hasard, et nous devons avoir foi en ce qu'il dit, car il est lui-même, de sa nature, l'ennemi de l'intrigue et de ces complaisances banales qui réduisent à rien la valeur des opinions.

En disant que la politique du général Arthur ne peut être que la continuation de celle qui l'a précédée, nous ne voulons pas qu'on tire de là des inductions fermes et absolues. On sait trop que les programmes politiques à l'occasion d'élections, ne sont pas chose assez sacrée, et que, dans la pratique, il est facile de les éluder et même de les renverser de fond en comble. Cela n'est vu souvent et cela se verra encore. Mais il faut qu'il y ait pour cela des raisons majeures, des raisons de parti ou des raisons impérieuses d'intérêt, et nous ne voyons pas qu'il y en ait aujourd'hui de cette force pour détourner le nouveau Président à s'écarter de la voie où le président Garfield semblait s'être engagé résolument. Le principe de ce dernier paraissait être le principe de justice appliqué au gouvernement des choses d'ici bas; c'est un principe bienfaisant et fécondant, à la portée de toutes les intelligences, et qui doit être du goût de toutes les bonnes natures. Il vaut donc celui de M. Arthur qui possède autre d'intelligence pour comprendre que son intérêt bien entendu est de le suivre et de l'appliquer.

Quand un homme devient président des Etats-Unis, il ne sent comme trône perdu dans une autre sphère. Il juge les choses d'un point de vue tellement élevé qu'il fait bon marché le plus souvent de ses opinions favorites et elles ne sont pas d'accord avec les intérêts nationaux, ou avec ceux de la grande politique qui consiste à examiner les besoins généraux et à leur donner satisfaction par de bonnes mesures. Les circonstances transforment les hommes appelés à gouverner, et nous en citerons un exemple fameux dans l'histoire de ce pays.

M. Millard Fillmore fut élu en 1848 vice-président des Etats-Unis. Il avait été porté tout exprès sur le même ticket que le général Taylor pour le présidence. Ce dernier n'était pas plus whig que démocrate, mais ayant été pris comme candidat par le parti whig, il se trouva forcé, non pas précisément d'en épouser la cause, mais de souffrir qu'on l'identifiât avec ce parti dans le langage de la politique. Comme on savait toutefois que le général Taylor avait de fortes propensions sudistes, puisqu'il était homme du Sud, ayant au Sud des plantations de coton et de cannes à sucre, on lui donna pour compagnon de route sur le ticket électoral, M. Millard Fillmore, homme du Nord, fort estimé dans son Etat, l'Etat de New York où il est connu par les opinions quelque peu différentes de celles de son chef de file. Le ticket ainsi composé l'emporta sur celui de Cass et Butler et le gén. Taylor prit les rênes du gouvernement le 4 mars 1849.

La situation était devenue calme; la guerre du Mexique avait été glorieusement commencée et terminée par le président Polk; la vallée de Mesilla était acquise, la Californie aussi, et toute discussion avait cessé sur les questions de frontières. Il n'y avait plus qu'à coloniser ces nouveaux grands territoires. Avec le caractère américain, la chose n'était pas difficile; la capacité du général Taylor, plus militaire que civile, suffisait pleinement aux nécessités de la situation, et sans nul doute il eut rempli sa tâche avec succès si la mort ne l'eut enlevé au pays après 16 mois de présidence.

Cette mort fut un rude coup pour les démocrates qui craignaient que Millard Fillmore ne changeât toute la politique, et n'en rendit maîtres les hommes que le général Taylor avait eu écarter de son administration. Il y eut donc lui, à la mort du général Taylor, des regrets aussi vifs que ceux que fait éprouver la mort du président Garfield. Mais ces craintes ne se réalisèrent pas. M. Fillmore était un homme de tête, de cœur et d'esprit. Loin de rien changer aux eaux et remonte de son prédécesseur, il les confirma par ses discours et par ses actes.

Ses professions de foi, très nombreuses et très orthodoxes, rassurèrent tout le monde au Sud où l'on fut bientôt convaincu que loin d'avoir perdu au change, on avait gagné peut-être, car Fillmore avait pour le gouvernement une aptitude supérieure que rehaussaient encore sa dignité et sa noblesse personnelles.

Qui peut savoir si nous n'aurons pas bientôt les mêmes raisons pour en dire autant du président Arthur? Il prendrait Conkling pour secrétaire d'Etat que nous n'en serions nullement découragé. M. Garfield avait bien pris Blaine! Sa politique, nonobstant la malheureuse affaire de la douane de New York, n'en a pas moins été acceptable pour nous et nous déplorons qu'un assassin l'ait empêché de la développer et de la suivre. Nous espérons que le président Arthur la suivra, parce que nous espérons qu'il comprendra qu'il est de son intérêt de la suivre, et qu'il a tout à gagner à imiter la conduite du président Fillmore, de très honorable mémoire.

Si, du reste, la conduite politique du président Arthur ne répondait pas à l'attente publique, et qu'il essayât de s'écarter de la voie ouverte par son prédécesseur, il se trouverait certainement assez de gens graves et influents, dans les deux partis, pour dire au Président qu'il s'expose à faire fausse route, et qu'il doit rentrer au plus vite dans le programme dont la base est la conciliation des esprits et le développement des intérêts nationaux.

Une tentative de reconstitution de la sainte alliance.

L'entrevue, à Dantzig, des deux empereurs de Russie et d'Allemagne avait un but plus grave que l'échange de protestations amicales et pacifiques. Le spectre révolutionnaire et socialiste pourvait de ses menaces les potentats de l'Europe, et, jusqu'ici, les rigueurs auxquelles ont été soumis les adeptes des idées nouvelles, semblaient avoir donné un nouvel et plus puissant essor à l'esprit contre lequel s'unissent les pouvoirs organisés.

La situation a quelque gravité, car elle a préoccupé tout spécialement les deux illustres interlocuteurs, et leurs grands chanceliers. Il a été tout d'abord question de provoquer un congrès européen afin de considérer les mesures de sécurité à prendre contre l'extension du socialisme et de l'esprit révolutionnaire. Tout naturellement le nom de la France, où le mouvement paraît s'être concentré, a été prononcé, mais le chancelier russe a fait observer que M. Gambetta, sondé à ce sujet, par un envoyé du cabinet de Pétersbourg, avait déclaré qu'il serait forcé de s'opposer à ce projet. Quant à l'Angleterre, serait ajouté le ministre, on ne peut espérer de l'amener à l'adoption d'un régime que condamnent ses libertés et l'esprit général de la nation.

L'opinion de M. de Bismarck est d'agir sans la participation de la France et de l'Angleterre. Les dépêches qui nous révèlent ce qui s'est passé dans ces conciliabules impériaux, ne nous disent pas qu'on soit arrivé à une conclusion. Le temps seul nous révélera, par la politique adoptée par les trois empereurs, les moyens inventés par la coalition des trois puissances du nord, pour l'extirpation de l'esprit révolutionnaire.

Dans le cours de la conversation entre les puissants souverains qui se sont rencontrés à Dantzig, on a prétendu que le mouvement socialiste internationnal avait son siège à Paris. Il nous semble que, jusqu'ici, le socialisme florissait surtout en Allemagne; et, à ce sujet, nous avons une déclaration explicite du grand chancelier, M. de Bismarck. Lorsqu'il soutenait devant le parlement allemand, de sa parole disoqueste, la loi qu'il avait présentée contre les socialistes, et avouait que l'empire était, de tous les Etats de l'Europe, le plus infesté de socialisme.

Quoiqu'il en soit, nous suivrons avec une attention toute spéciale la lutte sur le point de s'engager.

La nouvelle de la mort du président Garfield à Paris.

Une dépêche de Paris dit que la nouvelle de la mort du président Garfield, a produit une vive émotion. La Presse est unanime à faire l'éloge de cet homme, artisan de sa propre fortune et arrivé à la plus haute position qu'on puisse désirer par son seul mérite.

Mme Garfield est l'objet de l'admiration de tous. On loue le courage et la résignation de cette femme d'élite en million des cruelles angoisses qu'elle a du éprouver pendant les deux mois et demi qu'a duré l'agonie de son mari.

Sur la proposition du ministre du commerce et de l'industrie, l'Exposition d'Electricité a été fermée pendant un jour, comme signe de deuil.

M. W. E. Murphy, avocat, vient de transporter son bureau dans la rue de la Douane, No 77, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.

Les étrangers trouveront un véritable hôtel en célébrant leurs noces à l'Hôtel Bonfils.

FRANCE.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Paris, 7 septembre 1881.

Comme vous le verrez par le résumé des élections qui viennent d'avoir lieu en France, résumé emprunté au *National*, la cause de la république a encore gagné des adhésions dans le corps électoral. Les candidats monarchistes ou bonapartistes n'ont pas obtenu le quart des voix données, tandis que les candidats républicains ont eu plus que la majorité du nombre des électeurs inscrits. Sur les 459 républicains élus il n'y en a qu'une quarantaine qui appartiennent à l'extrême gauche. Le centre gauche a vu le nombre de ses membres diminuer. Il y aura donc parmi les 400 députés qui se répartiront entre les deux groupes de la gauche républicaine et de l'union républicaine. Cela facilitera la formation d'une majorité gouvernementale, car les chefs des deux grands groupes de la gauche auront la sagesse de s'entendre sur un programme commun de réformes, en se faisant des concessions réciproques.

Les élections se sont faites au milieu du plus grand calme dans toute la France. Si la question n'est fait jour en ce qui concerne à Belleville ou à Ménilmontant, où Gambetta et Rochefort n'ont pu se faire entendre, il n'y a eu là que des faits accidentals, résultats de coups montés, et qu'il ne faut pas attribuer à l'esprit d'intolérance des électeurs. Les élections se sont faites, d'ailleurs, librement partout. Mais j'ai le regret de dire que dans plusieurs circonscriptions de Paris et des départements, la lutte entre candidats républicains a pris un caractère déplorable de personnalités et d'injures. On s'est jeté de la boue tout comme cela se pratique aux Etats-Unis et le système de *mud slinging* menace de passer dans nos mœurs politiques. Disons, cependant, que ces procédés n'ont pas paru du goût des électeurs qui ont protesté en élisant les candidats les plus vilipendés.

Le grande question est de savoir ce qui va sortir des élections. La majorité républicaine restera-t-elle unie ou se divisera-t-elle en deux partis ou en trois distincts, les grévistes et les gambettistes? Un moment on a pu craindre une scission dans le parti républicain et déjà les réactionnaires s'en réjouissaient, mais leur joie aura été de courte durée. M. Gambetta peut se faire illusion sur son tempérament à quelques écarts de langage, mais la réflexion le ramène vite à la saine appréciation d'une situation politique. Il vient d'en donner la preuve dans son discours au banquet de Neubourg, discours que je joins à cette lettre. S'il y avait entre ses discours de Cahors, de Tours et de Belleville des divergences qui faisaient craindre que le chef de la majorité voulût, non tout bouleverser mais embrasser trop de réformes à la fois, son discours au Neubourg est empreint d'un sens pratique qui doit rassurer les plus timorés. M. Gambetta sait prendre tour-à-tour les allures du tribun ou le ton mesuré d'un homme d'Etat. Les journaux qui sont ou qui passent pour ses organes, peuvent s'emballer dans des critiques ou des exagérations compromettantes et exciter des clameurs ou des alarmes dans les camps opposés, il ne s'en inquiète pas, car il sait, à la première occasion, calmer toute cette agitation en donnant la note juste du moment. Au Neubourg comme à Cahors, il a su se montrer respectueux des prérogatives du président de la république. Il s'abstient de rien dire qui puisse préjuger l'action de la prochaine Chambre, de peur qu'on ne l'accuse encore de vouloir jouer au dictateur. Mais en lisant attentivement son discours, on y voit le langage d'un homme politique qui a le sentiment de sa force et qui sait s'imposer la patience. Le ministère actuel aurait beau accepter sans discussion le programme de réformes que formulera la majorité, il tombera le jour où Gambetta voudra l'attaquer sur la question africaine qui va devenir la grosse question du jour à la rentrée des Chambres. Tout dépendra des modifications que va subir la situation en Tunisie et en Algérie d'ici à l'ouverture de la session. Le gouvernement attend le mois d'octobre pour lancer contre les révoltés des forces capables de les écraser en peu de temps. Mais alors même qu'il réussirait complètement, il n'en serait pas moins dans une position délicate, car il y aura une lourde carte à payer pour les frais de toutes ces expéditions.

Le secret de l'affaire de Tunisie n'est pas encore dévoilé et il convient d'attendre la fin avant de se prononcer.

De façon ou d'autre, nous allons entrer dans une phase nouvelle de politique active, intérieur peut-être aussi bien qu'à l'intérieur. Il sera donc prudent que la France ait à sa tête un ministère fort et homogène, sachant ce qu'il veut et où il va, et sûr de l'appui de la majorité parlementaire. Le mois de septembre va être consacré au repos.

C'est une halte précédant le départ pour une nouvelle étape politique. Je vais suivre les mouvements préparatoires dans les coulisses et je vous tiendrai au courant, car loin de Paris il est difficile de démêler la vérité au milieu des contradictions, des insinuations et des racontars des journaux, devenus tellement nombreux qu'il est presqu'impossible de les suivre dans leurs discordances compliquées et diverses.

L'exposition d'électricité bien qu'ouverte déjà depuis trois semaines, n'est pas encore en opération complète, beaucoup de machines ne fonctionnent pas. Je vous signale la présentation d'un savant électricien, Hughes; il prépare un appareil qui permettra de reconnaître exactement ce qui se passe dans la blessure du président Garfield. Il faut qu'il se hâte pour arriver à temps.

Les théâtres viennent de rouvrir mais je réserve pour une autre lettre ce qu'il y a à en dire.

J'ai rencontré ici beaucoup de louisianais, les uns venus pour affaires, les autres pour leur plaisir. Notre estimable concitoyen, M. Antoine Carrière, président de la Chambre du Commerce français, s'est embarqué aujourd'hui sur le Labrador pour retourner aux Etats-Unis. Son fils, le Dr Jules Carrière, avec qui j'ai eu le plaisir de renouer connaissance, est actuellement un des médecins les plus estimés et il a une nombreuse clientelle, parisienne et américaine. C'est un nom à ajouter à ceux des louisianais qui ont su se distinguer dans les carrières libérales en France.

La banque transatlantique fondée par M. Pereire se propose d'employer ses capitaux à accroître les relations commerciales entre la France et les pays d'outre-mer. M. Carrière est allé nous prendre reçus par un des collègues de l'éminent financier et nous avons fait valoir les avantages que présente la place de la Nouvelle-Orléans pour les exportations de produits américains. D'autres sociétés, entre autres le crédit foncier de marine ont également l'intention de faire des affaires avec les ports des Etats-Unis. Mais il ne faut pas songer à obtenir des capitaux pour monter des entreprises ou organiser des compagnies en Louisiane. Les financiers parisiens veulent des affaires qu'ils puissent lancer ici même, avec chance de réaliser des primes sur l'émission, et dont le contrôle reste entre leurs mains. Il faudra encore du temps avant qu'on puisse décider les capitaux à aller chercher en Louisiane des placements, dont les résultats doivent nécessairement être lents à réaliser. Je continuerai néanmoins ma propagande et je n'oublie pas la mission que j'ai reçue de la chambre syndicale du commerce français. A partir du mois d'octobre je compte vous envoyer plus régulièrement que je ne l'ai fait jusqu'ici mes appréciations sur les événements du jour.

A bientôt donc,

FÉLIX LIMET.

Petites chaudes pour dames, à $1.00 la paire à l'Hôtel Bonfils.

Le Board of Trade vient de publier son rapport annuel sur les accidents de chemins de fer arrivés en 1880.

Le nombre total des personnes tuées sur les différentes lignes de railways s'est élevé à 1136, et celui des blessés à 3958.

Parmi les voyageurs on compte 142 tués et 1613 blessés, et parmi les employés des Compagnies, 546 tués et 2060 blessés, 447 personnes ont été tuées et 265 blées pour des causes diverses, telles que contraventions, suicides, accidents aux passages à niveau, imprudences, etc. Le chiffre total des voyageurs en 1880, déduction faite des cartes d'abonnement, a été de 603,884,000 c'est-à-dire 41,151,110 de plus que l'année précédente.

Dans la séance d'hier, M. Walshe a présenté au conseil de ville une résolution à propos de la mort du président Garfield. C'est un très long document, si long que nous devons renoncer à l'insérer dans nos colonnes.

—L'ordonnance relative à la nouvelle organisation du département de Pinerolo, a passé hier finalement, et nous n'aurons plus bientôt qu'un corps spécial et peu nombreux pour le maintenance des pompes. Ce système est celui de toutes les grandes villes en Amérique et en Europe et il a partout réussi. En tout cas, c'est un essai à faire ici, essai qui ne sera pas fort coûteux, et que, par cette considération, on peut se permettre. L'ordonnance, du reste, a été amendée suivant les recommandations du maire, et ces amendements l'amélioreront de beaucoup.

Les gardes allemands.—Les membres actifs et passifs de cette belle compagnie militaire se sont réunis hier soir à leur dépôt d'armes, pour passer des résolutions sur la calamité qui vient de frapper le peuple américain. Les membres portaient le deuil pendant toute la séance, et l'assemblée a été tenue toute entière dans un profond silence. Les membres portaient le deuil pendant trente jours